



RÉSUMÉ DU DOCUMENT DE LA REVUE STRATÉGIQUE NATIONALE

“ODD 2, FAIM ZÉRO d’ici à 2030” AU CONGO

Sommaire

Introduction	3
Chapitre 1 : Diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle	4
I. 1. ANALYSE DE LA SITUATION ALIMENTAIRE	4
I. 1. 1. Disponibilité alimentaire	4
I. 1. 2. Accessibilité alimentaire	5
I. 1. 3. Utilisation des aliments	7
I. 2. INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	7
I. 4. ANALYSE DE LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE	8
Chapitre 2 : Revue des politiques, stratégies, et programmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	10
Chapitre 3 : Les défis à relever en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	11
Chapitre 4 : Axes stratégiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	11

Introduction

Lors du sommet de New York en 2015, les Etats membres des Nations Unies ont pris l'engagement de « transformer les vies tout en respectant la planète d'ici à 2030 ». À cet effet, 17 Objectifs de Développement Durable ont été adoptés, parmi lesquels l'ODD 2 qui vise « à éradiquer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ».

Au Congo, comme dans les autres pays d'Afrique Centrale, des efforts importants restent encore à réaliser en matière de lutte contre la pauvreté et la faim.

La politique actuelle de façon générale peut-elle conduire le Congo à vaincre la faim et la malnutrition d'ici à l'an 2030 ?

Le Gouvernement, avec l'appui du PAM, a engagé la réalisation d'une revue stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui vise à établir un diagnostic complet de la situation alimentaire et nutritionnelle du pays, avec pour objectifs spécifiques :

- Établir une analyse conjointe globale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle suivant les cibles de l'Objectif de Développement Durable 2 ;
- Faire ressortir les défis ;
- Faire des recommandations.

Chapitre I :

Diagnostic de la situation alimentaire et nutritionnelle

I. 1. Analyse de la situation alimentaire

L'analyse de la situation alimentaire est faite en tenant compte des piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité, l'utilisation des aliments dans ses composantes de qualité, de quantité et de diversité.

I. 1. 1. Disponibilité alimentaire

La disponibilité des aliments au niveau national et local signifie que la nourriture est physiquement disponible parce qu'elle a été produite, traitée, transportée ou importée. Elle est tributaire de la production agricole (production végétale et production animale), des importations et des aides alimentaires.

A. Production agricole

La production agricole repose essentiellement sur le travail des actifs nationaux et étrangers sur le sol congolais dans les domaines de la production végétale, animale et halieutique.

A. 1. Disponibilité des terres cultivables

Tous les départements du Congo disposent des terres cultivables (figure 1). Sur environ 22 400 000 ha, seuls moins de 2% sont cultivés. Les plus importantes superficies se trouvent dans le Pool, la Bouenza et le Niari.

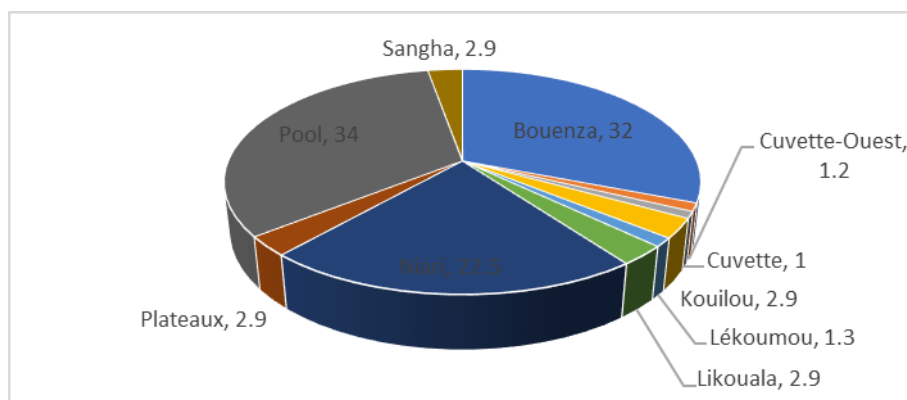


Figure 1 : Pourcentage de terres cultivées par département

La disponibilité de terres cultivables ne constitue donc pas un frein à l'activité agricole. Cependant, les problèmes d'accès à la terre expliquent en partie la faible productivité agricole au Congo.

A. 2. Production végétale

Les statistiques de la production agricole obtenue auprès du ministère en charge de l'agriculture montrent une augmentation nominale des principales spéculations cultivées au Congo. Malgré cette évolution, la production agricole n'arrive pas à couvrir la demande locale. Il faut noter que le manioc est la spéculations la plus produite.

A. 3. Production animale

L'élevage est pratiqué dans tous les départements du Congo. Le département de la Bouenza est celui qui compte les effectifs les plus importants des bovins, ovins et porcins. Selon RGA 2017, l'élevage le plus pratiqué est celui des caprins, suivi de celui des ovins, des porcins et des bovins.

A. 4. Pêche maritime et fluviale et élevage de poissons

La pêche artisanale maritime est pratiquée le long de la côte du littoral par les populations congolaises et étrangères. Tandis que la pêche industrielle, effectuée au large de la mer, est pratiquée par les armateurs étrangers. La pêche fluviale est pratiquée dans les eaux du fleuve Congo et ses affluents ainsi que dans le Niari et le Kouilou. La figure 2 montre le pourcentage d'exercice des différentes pêches par les ménages agricoles au Congo.

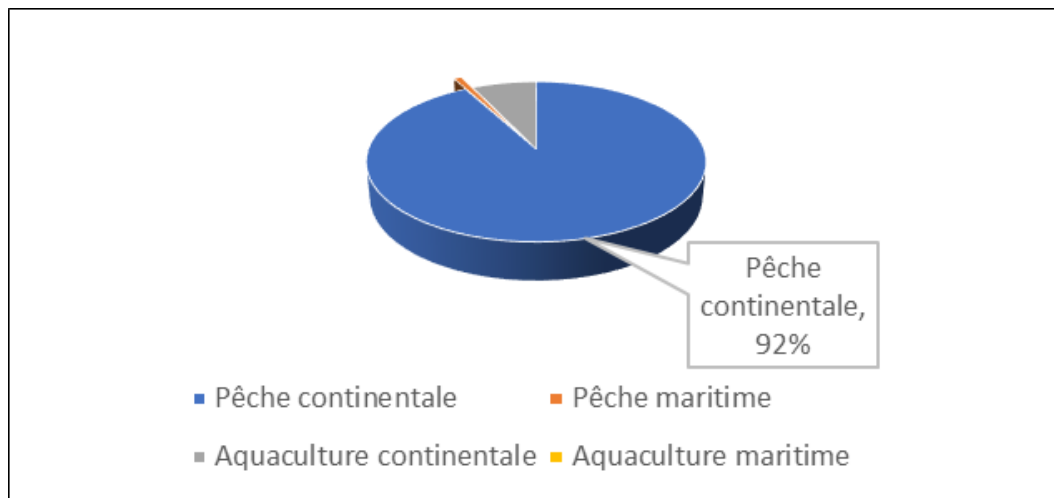


Figure 2 : Pourcentage de ménages agricoles pratiquant la pêche et l'aquaculture

Cette figure montre que la pêche continentale est la plus pratiquée par les ménages agricoles suivie de l'aquaculture continentale car plus accessible par les ménages congolais.

A. 5. Importations alimentaires

Le Congo, longtemps déficitaire en produits alimentaires, a accéléré ses importations depuis 2004. De 1995 à 2004, la croissance des importations s'est établie à 1,8 % et entre 2004 et 2007 à 3,2 %. Cette augmentation a porté essentiellement sur les produits carnés et les œufs.

A. 6. Aides alimentaires

Selon SPR 2016, sur un total de 4 088 tonnes de vivres distribués, le programme pays a contribué à hauteur de 839 000 tonnes.

I. 1. 2. Accessibilité alimentaire

L'accessibilité de la nourriture est garantie lorsque les communautés et les ménages, y compris la totalité des individus qui les composent, disposent des ressources adéquates pour se procurer les aliments nécessaires à un régime sain, varié et équilibré. Or, une partie de la population à cause de faibles revenus ou de la précarité structurelle, souffre de la sous-alimentation et de la malnutrition. Le pays présente aussi une inégale répartition des dessertes de communications entre les régions productrices et les zones de consommation.

En outre, le marché intérieur est confronté au problème de l'inflation des prix des biens de première nécessité notamment des produits alimentaires, bien que les directives des institutions sous régionales aient fixé cette inflation sous le seuil de 3% depuis 1999. Ainsi, entre 2008 et 2011, les consommateurs congolais ont dû faire face à une augmentation annuelle du prix du riz de 22,3%, du haricot 2%, de l'huile de palme 4%, de la farine de manioc (foufou) 13,7%¹.

Les figures qui suivent illustrent les fluctuations des prix des produits de grande consommation.

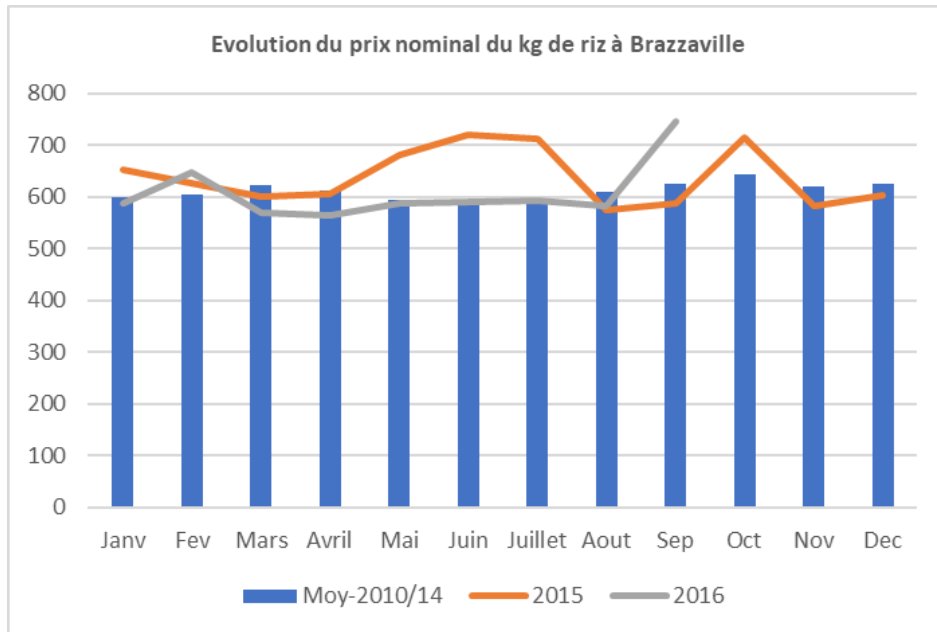


Figure 8 : Evolution du prix nominal du Kg de riz à Brazzaville

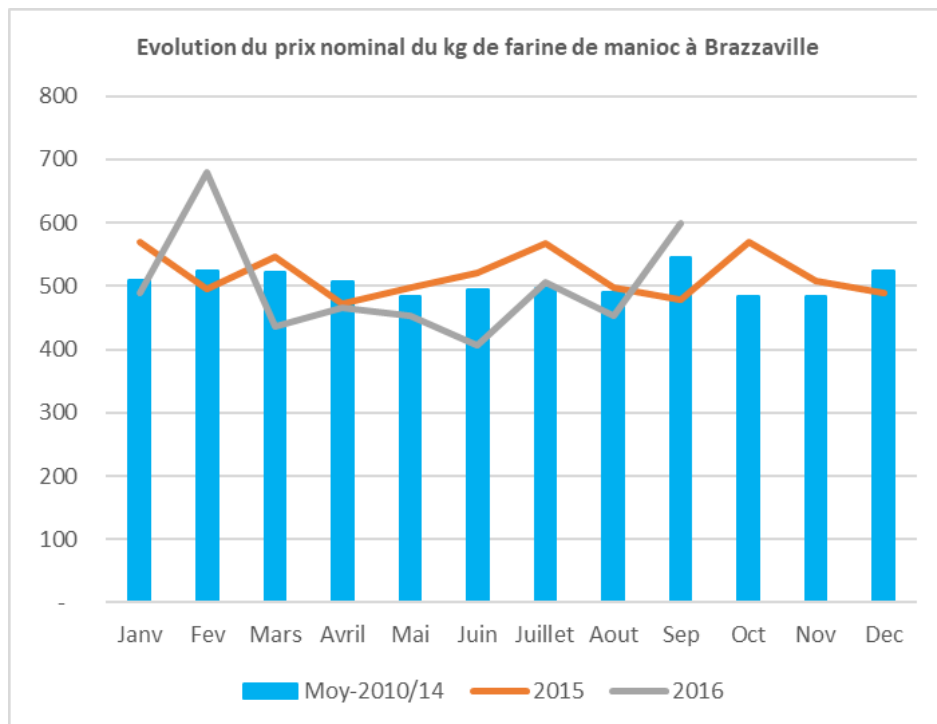


Figure 10 : Evolution du prix nominal du Kg de farine de manioc à Brazzaville

¹ Source : suivi-mensuel des prix à la consommation du PAM.

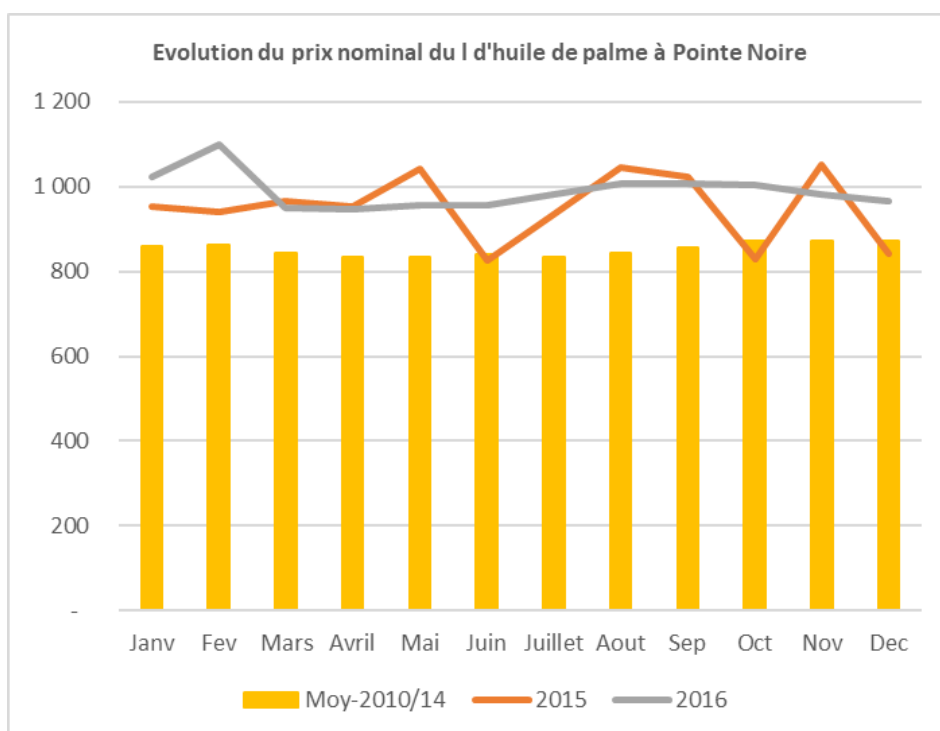


Figure 13 : Evolution des prix des denrées alimentaires (Source : INS, 2016).

I. 1. 3. Utilisation des aliments

L'utilisation désigne la façon dont les ménages préparent et répartissent les aliments auxquels ils ont accès, ainsi que la capacité de l'individu à assimiler et à métaboliser les aliments. Elle comprend également les pratiques alimentaires, notamment pour les personnes ayant les besoins nutritionnels particuliers tels que les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes ou allaitantes et les malades. En effet, l'utilisation renvoie aussi aux aspects liés à la qualité et à la sécurité sanitaire des aliments.

I. 2. Insécurité alimentaire

L'analyse globale de sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (AGSAV, 2014) estime que 14,2 % des ménages congolais étaient en insécurité alimentaire. Les ménages dirigés par les femmes sont plus exposés à l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par les hommes (15% contre 10%). Les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire comptent plus de la moitié de la population et renferment donc le plus grand nombre de personnes en insécurité alimentaire. Sur un total de 618 456 personnes en insécurité alimentaire, 545 634 personnes étaient en insécurité modérée et 72 822 en insécurité sévère.

A. Contraintes de la sécurité alimentaire

Les contraintes majeures de la sécurité alimentaire se résument par :

- Problème de financement : le budget alloué à l'agriculture est de l'ordre de 1% du budget national ;
- Insuffisance et vieillissement des actifs agricoles : population agricole peu nombreuse et majoritairement féminine ;
- Faible mécanisation de l'agriculture : sept départements présentent un taux de mécanisation de 0% (Brazzaville, Cuvette Ouest et Cuvette, Kouilou, Lékoumou, Likouala et le Niari). Le département des Plateaux a le taux le plus élevé (32%) ;

- Techniques culturelles peu performantes ;
- Faible accompagnement des producteurs par les services habiletés ;
- Problème d'accès difficile à la terre ;
- Enclavement des bassins de production.

I. 3. Analyse de la sécurité nutritionnelle

La situation sanitaire nationale est marquée par des taux de mortalité relativement élevés. La mortalité infanto-juvénile est évaluée à 68‰ alors que la mortalité maternelle est de 426 décès pour 100 000 naissances. Les principales causes de décès chez les enfants de moins de 5 ans sont le paludisme, la diarrhée, les infections respiratoires aiguës et la malnutrition.

Selon l'enquête MICS 2014-2015, comme l'illustre la figure 3 ci-dessous, la situation nutritionnelle des populations congolaises est caractérisée par les différentes formes de malnutrition que sont :

- Un taux de prévalence de la malnutrition chronique ou retard de croissance de 21,3% d'enfants de moins de 5 ans contre le seuil de moins de 20% fixé par l'OMS ;
- Un taux de prévalence de la malnutrition aiguë ou émaciation de 8,1 % d'enfants de moins de 5 ans, contre le seuil de moins de 5% fixé par l'OMS ;
- Un taux de prévalence de l'insuffisance pondérale de 12,3% chez les enfants de moins de 5 ans contre le seuil de moins de 10% fixé par l'OMS ;
- Un taux de faible poids à la naissance de 10% ;
- Un taux de prévalence de l'obésité de 5,9% chez les enfants de moins de 5 ans ;
- Une diète minimale acceptable de 7% chez les enfants de 6 à 8 mois.

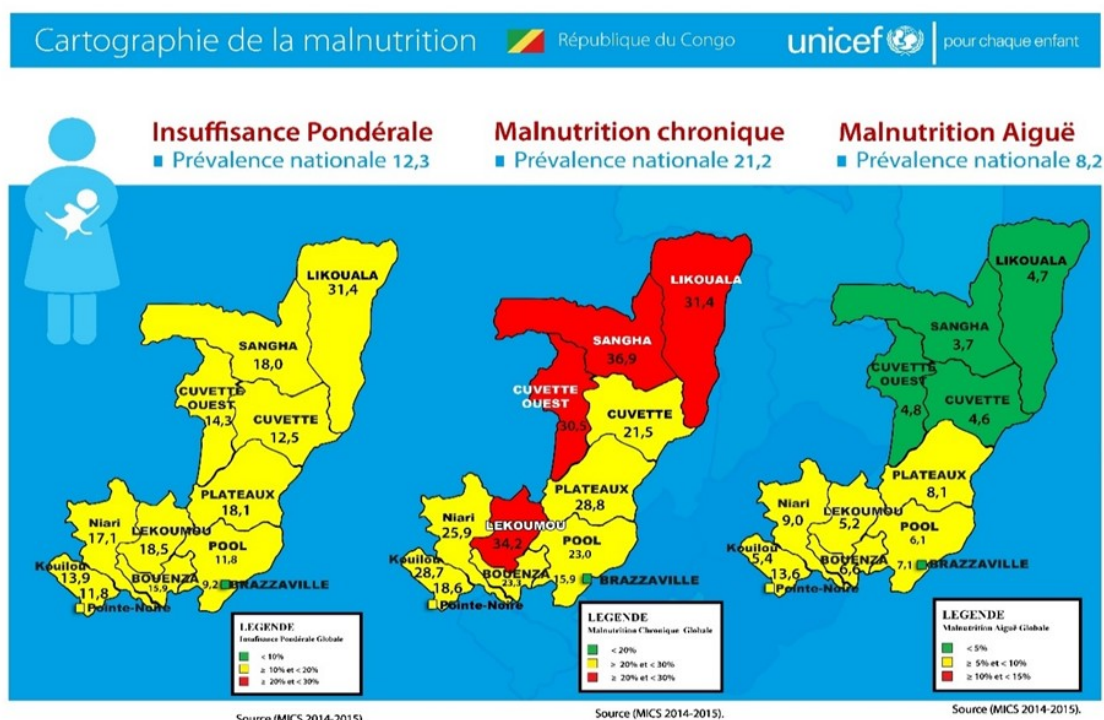


Figure 3 : Cartographie de la malnutrition

Contraintes de la sécurité nutritionnelle

Trois principaux facteurs constituent les contraintes de la situation nutritionnelle. Il s'agit des :

- Facteurs fondamentaux (insuffisance du cadre législatif et réglementaire, faiblesse de coordination administrative) ;
- Facteurs immédiats (apports alimentaires inadéquats et faibles soins de santé) ;
- Facteurs sous-jacents (insécurité alimentaire, pratiques alimentaires inadaptées, hygiène et assainissement insuffisant et faible niveau d'instruction).

Conclusion partielle

Malgré les conditions agro-écologiques favorables, l'alimentation du Congo est tributaire des importations qui seraient évaluées à plus de 500 milliards de francs CFA. Les paramètres de la situation alimentaire et nutritionnelle restent alarmants dans l'ensemble du pays.

Chapitre II :

Revue des politiques, stratégies et programmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Concernant les politiques et stratégies, le Congo s'est doté d'un document de vision « le PND 2012-2016 » dans lequel il avait envisagé d'asseoir sa stratégie d'industrialisation sur sept « grappes », parmi lesquelles l'agriculture et la chaîne agro-alimentaire.

De cette vision, les départements ministériels ont élaboré de nombreux documents : environ 11 politiques, 13 stratégies, 09 plans et 29 programmes et projets en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Parmi ceux-ci, on peut citer : Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PNSAN) par les ministères en charge de l'agriculture et de la santé et la Politique Nationale d'Action Sociale par le ministère en charge des Affaires sociales.

En ce qui concerne les programmes et projets, le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a signé un Pacte Mondial de nutrition en juin 2013, qui a ouvert la voie à l'élaboration du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2017-2021 avec l'appui de la FAO. Les axes prioritaires du Pacte correspondent aux 7 programmes du PNIASAN.

Au ministère de la Santé et de la population, la nutrition est prise en compte dans le programme pays PAM 2015-2018. Il vise à améliorer la récupération nutritionnelle des personnes vivant avec le VIH et la tuberculose qui reçoivent un traitement et à prévenir la malnutrition chronique chez les femmes enceintes et allaitantes et chez les enfants de moins de 02 ans.

En outre, il est mis en œuvre en routine, dans les formations sanitaires et dans certaines communautés, un paquet minimum d'interventions en nutrition (PEIN).

Depuis 2013, le Congo a adhéré à l'initiative Scaling Up Nutrition (SUN) qui vise la mise à échelle des activités de nutrition. Un comité ad hoc de sécurité alimentaire et nutritionnelle a été mis en place en 2017, prélude au cadre de concertation et de coordination des interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La lutte contre la faim concerne aussi le ministère en charge des Affaires Sociales, dans la réduction de la pauvreté des personnes et des ménages très vulnérables en mettant en place, une politique de protection sociale basée sur les filets de sécurité alimentaire (projets Lisungi et filets de sécurité alimentaire).

Le projet des cantines scolaires réalisé par le ministère en charge de l'enseignement primaire avec l'appui du PAM et de l'IPHD dans quelques écoles du Congo, a contribué à améliorer l'état nutritionnel et les résultats scolaires des enfants bénéficiaires.

Conclusion partielle

Le Congo a développé les programmes et projets contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cependant, les résultats n'ont pas significativement contribué à l'augmentation de la production agricole. Par ailleurs, il est à noter le manque de synergie entre les différents acteurs et les différentes politiques pour obtenir les résultats probants.

Chapitre III :

Les défis à relever en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les principaux défis dans le cadre de cette analyse sont :

- **Insuffisance de financement pour augmenter la production agricole** : il est important qu'un budget substantiel soit alloué à l'agriculture pour réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- **Insuffisance et vieillissement des actifs agricoles** : l'Etat devra absolument inverser la tendance régressive des effectifs d'actifs agricoles en relocalisant les jeunes diplômés formés dans les écoles d'agronomie ;
- **Mise en place d'un système national intégré de protection sociale** : sur le plan social, on note une inégalité des ressources exposant nombreux ménages à l'insécurité alimentaire. Il est nécessaire que l'Etat avec l'aide des partenaires techniques et financiers puisse mettre en place un programme national intégré de protection sociale dans l'ensemble territoire.
- **Introduction dans les curricula de formation des notions de promotion d'agriculture et d'éducation nutritionnelle** : pour avoir une nouvelle génération d'enfants et de jeunes qui soit bien informée sur les questions d'agriculture et de nutrition ;
- **Absence de système de coordination nationale des programmes/projets en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle** : il serait nécessaire de mettre en place tant au niveau local qu'au niveau national une coordination responsable pour une meilleure exécution et une atteinte des résultats.

Conclusion partielle

L'atteinte de l'ODD2 « faim zéro d'ici à 2030 » passe par le relèvement de ces cinq principaux défis qui ne pourra être possible qu'avec l'appui d'un cadre juridique et réglementaire adapté.

Chapitre IV :

Axes stratégiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle

La revue stratégique nationale pour l'atteinte de l'ODD2 « faim zéro d'ici à 2030 » a permis de dégager quatre axes stratégiques assortis des actions prioritaires. Il s'agit de :

Axe stratégique 1 : Promouvoir une agriculture durable

Actions prioritaires

- Mettre en place un cadre juridique d'accès à la terre ;
- Elaborer une politique de retour à la campagne ;
- Investir durablement dans le système agricole et de sécurité alimentaire ;
- Mettre en place un réseau dynamique entre les jeunes producteurs, les consommateurs et des marchés de distribution ;
- Améliorer l'agriculture familiale ;
- Créer les laboratoires de contrôle qualité ;
- Renforcer les capacités des laboratoires de recherche agronomique ;
- Intégrer les autochtones dans un système de production moderne humaniste ;
- Renforcer les capacités des associations des consommateurs.

Axe stratégique 2 : Mettre en place un système intégré de protection sociale

Actions prioritaires

- Mettre en place un programme national intégré de protection sociale ;
- Concevoir et utiliser un registre social unique pour l'enregistrement des personnes vulnérables ;
- Mettre à l'échelle le programme d'alimentation scolaire ;
- Étendre le système d'achat de produits locaux pour la pérennisation des cantines scolaires.

Axe stratégique 3 : Promouvoir des régimes alimentaires sains, équilibrés, variés et de bonnes pratiques nutritionnelles

Actions prioritaires

- Renforcer la prise en charge de la malnutrition aigüe ;
- Promotion de l'éducation nutritionnelle ;
- Plaidoyer en faveur de la nutrition ;
- Promouvoir la consommation des produits locaux et particulièrement ceux à haute valeur nutritive ;
- Élaborer des Guides Alimentaires pour la diversification de l'alimentation ;
- Intégrer dans les curricula de formation des enseignants des programmes de nutrition ;
- Encourager l'allaitement maternel exclusif ;
- Utiliser les moyens de communication moderne pour la diffusion des bonnes pratiques alimentaires.

Axe stratégique 4 : Développer un partenariat dynamique et efficace

Actions prioritaires

- Faciliter le partenariat dans tous les programmes cibles ;
- Mettre en œuvre des mécanismes innovants avec le secteur privé ;
- Renforcer les capacités des différentes parties prenantes concernées en mobilisant de ressources extérieures et domestiques ;
- Mettre en place une plateforme de coordination, de partage, de vulgarisation des résultats de la recherche et de leçons apprises.

Pour atteindre l'ODD 2, la présente revue formule les recommandations suivantes :

1. Disposer d'un meilleur encadrement de textes législatifs et réglementaires pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ;
2. Mener une étude de faisabilité de création d'une structure financière pour soutenir l'agriculture dans son rôle moteur de croissance économique du Congo ;
3. Reformuler, avec l'appui des partenaires, lorsque cela est nécessaire, les politiques, les stratégies, les plans d'actions, pour les adapter aux ODD, et tenir compte des combinaisons des cibles déclencheurs et accélérateurs, pour l'atteinte des ODD prioritaires fixés par le Congo ;
4. Prendre en compte le rôle des femmes dans l'élaboration des politiques et toute intervention agricole ;
5. Développer un cadre de vie en milieu rural qui soit favorable à l'épanouissement des jeunes et des femmes qui se livrent à l'activité agricole ;
6. Intégrer systématiquement à tous les niveaux de gouvernance des programmes et projets de lutte contre la faim, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la pratique de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
7. Encourager les petits exploitants à saisir les opportunités de création des chaînes de valeurs ;
8. Accompagner les conseils locaux dans l'élaboration de plans de développement local qui prennent en compte la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à la base ;
9. Mettre en place un observatoire en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
10. Lancer sur le plan national l'Initiative « Consommons ce que nous produisons ». En effet, l'Etat est responsable de l'alimentation des populations, à ce titre il doit protéger l'agriculture intérieure face aux importations.